la fibre est arrivée !

Vous allez désormais pouvoir bénéficier de débits Internet inégalés.

Malheureusement la crise sanitaire ne permet pas d'organiser immédiatement une réunion publique de présentation des modalités d'accès à la fibre.

Dans cette attente, rendez-vous sur www.losange-fibre.fr ou flashez le QR-code et laissez-vous guider

1. testez votre éligibilité https://www.losange-fibre.fr/eligibilite/
2. téléchargez la plaquette https://losange-fibre.fr/inc/uploads/2019/10/Plaquette-particulier-finale.pdf
3. découvrez les offres https://www.losange-fibre.fr/la-fibre/les-operateurs/

A la date d'arrivée de la fibre dans votre commune, 14 opérateurs sont clients du réseau Losange. *Aucun opérateur n'a de monopole et le raccordement de votre logement/entreprise est gratuit*. Les dates de commercialisation de leurs offres et les conditions d'abonnement sont fixées par chaque opérateur, indépendamment de Losange.

Le technicien chargé de votre raccordement doit respecter les recommandations des autorités sanitaires et appliquer les mesures barrières pour se protéger et vous protéger.

Un conseil : avant votre raccordement, si vous le pouvez, vérifiez comment le fil téléphonique arrive dans votre logement (de la rue à l'intérieur) car la fibre sera posée en parallèle.

Et suivez les modalités de raccordement à la fibre en vidéo animée sur Losange TV avec le lien https://bit.ly/vidéoanimée Losange (ou avec le QR-code)

Pour toute question, n'hésitez pas www.losange-fibre.fr/contact

Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet www.losange-fibre.fr

Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.

Avec le soutien de